

Patrimoine religieux en péril: les églises invitées à s'ouvrir à de nouveaux usages, selon un colloque au Sénat

Par C.B. avec AFP
Le 02/06/2023 à 16:52

•



L'église d'Epinais-sur-Seine, en Seine-Saint-Denis. - BFM Paris Île-de-France

Les édifices religieux ne doivent pas seulement être dédiés au culte, selon des spécialistes de la question lors d'un colloque au Sénat, alors que certains sont menacés de disparaître, faute de moyens suffisants.

Les églises de France doivent s'ouvrir à de [nouveaux usages](#) au-delà du culte, alors que 2500 à 5000 d'entre elles sont [menacées de destruction](#) d'ici à 2030, selon des spécialistes de la question réunis ce vendredi au Sénat.

Expositions, concerts, théâtre, éducation, tourisme, actions caritatives... "Ouvrir nos églises devient une urgence", a plaidé le sénateur Pierre Ouzoulias, auteur d'un rapport sur l'avenir du patrimoine religieux, qui participait à un colloque sur le sujet organisé par l'institut Pèlerin du patrimoine.

Manque de moyens

Selon Édouard de Lamaze, président de l'Observatoire du patrimoine religieux (OPR), chaque année, faute de moyens et d'initiatives locales - "plus répandues en milieu rural qu'en ville" -, "une dizaine" d'édifices religieux sont "désacralisés", vendus et transformés par le secteur privé en hôtel ou autre bâtiment à usage commercial. Une pratique très répandue dans les pays anglo-saxons et du nord de l'Europe qui "reste marginale" en France.

Au-delà des fonds nécessaires à l'entretien et à la restauration des églises, chapelles, mais aussi couvents, synagogues ou temples protestants en activité, c'est aux "collectivités locales, diocèses, paroisses et acteurs locaux de les faire vivre en concertation avec la population", a estimé Pierre Ouzoulias, assumant une "décentralisation de facto, irrémédiable".

Pour ce faire, "un recensement précis du patrimoine non-protégé", soit "deux-tiers" du patrimoine religieux, est "essentiel", a-t-il ajouté, à l'instar d'autres spécialistes.

2500 à 5000 églises menacées de destruction

Sur un parc d'environ 40.000 édifices religieux communaux recensés aujourd'hui, "2500 à 5000 églises sont menacées de destruction d'ici à 2030 si rien n'est fait", a précisé Samuel Lieven, directeur de la rédaction du magazine *Pèlerin*, qui publiera prochainement un baromètre sur le sujet.

"1137 édifices sont en péril, soit environ 150 par région, et 4000 à 5000 en état de souffrance (incendies, murs et sols fissurés, mэрule, un champignon invasif...)", a précisé le représentant de l'OPR.

Souvent fermées pour des raisons de sécurité, ces églises restent aussi inutilisées faute de prêtres et à cause "d'idées reçues" qu'il faut "casser" (le fait qu'elles ne pourraient pas servir à autre chose qu'au culte et que les communes n'auraient pas suffisamment d'argent), a-t-il ajouté.

Nord: les églises rurales menacées?

Si les [usages culturels](#) existent depuis longtemps dans les églises, il faut les "diversifier", a estimé le père Gautier Mornas, responsable de l'Art sacré à la Conférence des évêques de France. Il a évoqué des actions "caritatives et solidaires, éducatives et touristiques", de même que "l'installation de panneaux photovoltaïques" sur les toits.

Pour Jean-Paul Deremble, historien de l'art et théologien, "si le nombre de pratiquants diminue, le besoin de rassemblement augmente", tout comme "la spiritualité laïque", le tout étant de trouver de "nouvelles formes dynamiques" d'usages.

Par C.B. avec AFP